

Fiche Produit Pile Lithium



Photo non contractuelle

Accessoire indispensable



Groupe LAS - SARL au capital de 2 000 € - 6, rue Valéry Larbaud 75013 Paris
TVA N°FR86517545497 - RCS PARIS 517 545 497 00011 - Code NAF 4759B
Email : contact@floupi.fr - Site Internet : www.floupi.fr
Tél : +33(0)1 43 90 43 21

Fiche Produit de la Pile Lithium



Photo non contractuelle

Caractéristiques Principales de la Pile Lithium :

- Pile Lithium 9 volts
- Durée de vie : environ 5 ans
- Dure jusqu'à 5 fois plus longtemps qu'une pile alcaline classique, et jusqu'à 10 fois plus longtemps qu'une pile saline classique
- Accessoire indispensable pour votre détecteur avertisseur autonome de fumée
- Choix idéal pour toutes les applications à 9 volts : Peut remplacer n'importe quelle pile 9 volts en vue de meilleures performances
- Plus respectueuse de l'environnement
- Grande capacité de température sous tension
- Grande densité énergétique
- Approuvée UL
- Conditionnée en blister individuel

Les Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumée (DAAF) fonctionnent sur pile(s). En effet, comme leurs noms l'indiquent, ces appareils de détection incendie sont alimentés par des piles (en générale : 9 volts) et ne sont pas reliés au secteur électrique de votre logement.

Dans le commerce, la plupart des détecteurs de fumée sont vendus accompagnés d'une pile saline ou alcaline, ayant une durée de vie de 6 mois à 1 an environ.

L'inconvénient de ces piles salines et alcalines est qu'elles obligent le consommateur à changer la pile de son détecteur de fumée tous les ans ; participant ainsi à l'oubli du changement de la pile et à l'augmentation du nombre de pile sur la planète.

D'où l'intérêt d'acquérir un détecteur de fumée accompagné d'une pile lithium ; ou de se procurer cette dernière après l'achat d'un détecteur de fumée. En effet, cet accessoire pour Détecteur Avertisseurs Autonomes de Fumée (DAAF) peut remplacer n'importe quelle pile en vue de meilleure performance : La durée de vie de cette pile est d'environ 5 ans dans les détecteurs de fumée. Cette pile dure jusqu'à 5 fois plus longtemps que les piles alcaline 9 volts ordinaire ; et jusqu'à 10 fois plus longtemps que les piles saline 9 volts ordinaire.

C'est donc un accessoire essentiel pour votre détecteur de fumée, qui vous garantit une tranquillité pendant environ 5 ans. En plus, vous participez à la diminution du nombre de pile, véritable fléau pour notre environnement.

Par ailleurs, cette pile représente un choix idéal pour toutes les applications et appareils électriques à 9 volts...

Cela explique pourquoi elle a été choisie par un grand nombre de détenteurs de détecteur de fumée. Alors n'hésitez plus, et optez pour la tranquillité et le bien-être de votre détecteur de fumée !

Important : L'installation d'un détecteur de fumée au sein de votre logement est un complément de sécurité INDISPENSABLE ! Néanmoins, ces dispositifs de détection incendie sont des compléments de sécurité mais ne peuvent, EN AUCUN CAS, se substituer à d'autres mesures de prévention et/ou de protection, ni négliger les entretiens, les vérifications et les tests réguliers de ces derniers, ni négliger les gestes et les attitudes de prudence, ni remplacer une assurance.

Conseils d'utilisation

- Avant l'insertion de la pile dans un appareil : Lire et suivre les instructions fournies par le fabricant de l'appareil et de la pile. Vérifiez les symboles dans le périphérique pour insérer correctement les pôles positif et négatif de la pile.
- Utiliser la bonne pile : Remplacer la pile uniquement par des piles du même type et de la même dimension. Enlever la pile usée et la remplacer par une pile neuve.
- Nettoyer les contacts du logement : Les contacts du logement de la pile doivent être nettoyés de temps en temps à cause de la poussière ou des débris qui peuvent empêcher le contact.
- Remplacement immédiat : Remplacer la pile dès que l'indicateur de l'appareil vous signale que la pile est faible.
- Penser à toujours regarder la date limite d'utilisation.

Précaution d'emploi

- Respecter le sens du branchement + et -
- Ne pas tenter de recharger la pile
- Ne pas tenter d'ouvrir
- Ne pas chauffer
- Ne pas jeter ou exposer au feu
- Ne pas jeter dans la poubelle ou dans la nature
- Remplacer toutes les piles d'un appareil en même temps par des piles neuves identiques entre elles, et choisies dans une catégorie convenant à l'application
- Ne pas laisser les piles à la portée des enfants
- Ne pas mettre en court-circuit
- Ne pas démonter
- Ne pas exposer à des températures hors de la plage autorisée
- Bien vérifier après utilisation que l'appareil est en mode arrêt
- Ne pas mélanger de nouvelles piles avec des piles lithium déjà utilisées ou tout autre type de pile
- Doit être recyclé ou jeté correctement
- Peut exploser en cas de détérioration ou d'exposition au feu
- Risque de feu et de brûlure
- Ramener les piles déchargées aux points de collecte

Important : Le non respect de ces précautions d'emploi pourrait endommager les piles et/ou l'appareil ; et/ou entraîner des dommages corporels et/ou matériels. La responsabilité de la SARL GROUPE LAS, dénommé le vendeur, ne pourra en aucun cas être retenu en cas de non respect de ces précautions d'emploi. De plus, la responsabilité du vendeur, résultant de la vente de ce produit ne pourra en aucun cas excéder la valeur de remplacement de celui-ci.

Conseils pour le stockage :

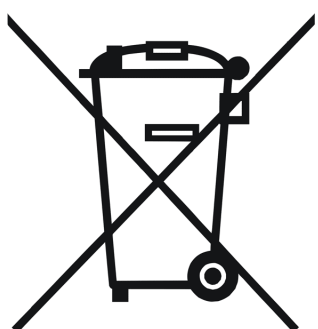
Stocker la pile dans un endroit froid et sec, hors de la portée des enfants. Eviter les températures élevées. La pile doit être conservée à l'abri des rayons directs du soleil, des radiateurs et autres sources de chaleur. Conserver de préférence à basse température.

La pile ayant les pôles négatif et positif côte à côte, stocker-la de façon à éviter un court-circuit. Ne pas transporter la pile dans votre poche ou dans un porte-monnaie avec vos pièces, vos clés ou tout autre objet conducteur. Un court-circuit pourrait se produire et dégager de la chaleur.

Caractéristiques Produits

- Model : CR9V/P
- Caractéristique du Produit : Pile Lithium Manganèse (LiMnO₂)
- Référéncé produit : Accessoire de Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée
- Dimensions :
 - o Hauteur : 48,8 mm
 - o Longueur : 26 mm
 - o Largeur : 17,2 mm
- Poids net : 50 grammes
- Durée de vie : environ 5 ans (donnée à titre indicatif)
- Tension : de 5,4 à 9,9 volts
- Tension moyenne : 9 volts
- Intensité maximal : 400 mA continu
- Courant maximum recommandé : 120 mA
- Température d'utilisation : - 30°C à 85°C
- Déchargement : 0,15% par mois à 23°C
- Conservation : 30°C maximum
- Utilisation : Détecteurs de fumée, appareils médicaux, appareils audio, appareils de sécurité, appareils de communication,...

Symboles



Ne pas jeter à la poubelle



Recyclage

Le recyclage – Développer la collecte des piles

- Pourquoi recycler les piles usagées :
 - o Les piles et accumulateurs collectés sont triés puis font l'objet d'un recyclage approprié. Une fois traités, les matériaux recyclés donnent naissance à de nouveaux produits. Le recyclage des piles usagées permet ainsi de produire des alliages et des métaux à valeurs ajoutées, qui seront utilisés dans de nombreuses industries.
 - o Les piles et accumulateurs sont composés de matériaux lourds, toxiques pour la santé et l'environnement. Les piles ne sont pas biodégradables. Leurs recyclages permettent ainsi de réduire le gaspillage des ressources naturelles (rares et présentes en quantités limitées dans la nature) ; mais également d'éviter d'introduire dans les ordures ménagères des traces de métaux lourds.
- Mode d'emploi pour le recyclage des piles usagées:
 - o Utiliser une boîte prévue pour le stockage des piles usagées, dans votre logement.
 - o Déposer-les ensuite soit dans une déchèterie, soit dans un point de collecte, soit dans un bac collecteur prévu à cet effet, placée dans les mairies ou chez certains commerçants.
 - o Sinon, renvoyer les piles usagées au siège social de la SARL GROUPE LAS, au 6, rue Valery Larbaud 75013 Paris. Veiller à bien conditionner les piles usagées et à bien choisir la méthode d'envoi. La SARL GROUPE LAS ne sera en aucun cas tenu responsable des causes et/ou des conséquences d'une mauvaise expédition et/ou livraison, effectuée par l'acheteur. Important : Les frais de livraison et d'expédition sont à la charge de l'acheteur.
- Pourquoi ne faut-il pas jeter les piles à la poubelle : Les déchets que l'on met à la poubelle sont soit incinérés, soit conduits dans des sites d'enfouissement. L'incinération des piles produit un gaz extrêmement toxique qui se repend dans l'atmosphère, engendrant ainsi une très grave pollution de l'air. En effet, les cendres renferment une très forte concentration de métaux lourds, très nocifs pour la santé et l'environnement.
Par ailleurs, nous vous rappelons qu'il ne faut surtout pas jeter les piles usagées dans l'eau, le feu ou la nature.

Pour préserver notre santé et notre environnement : Recyclez !

Nous nous engageons à reprendre vos piles usagées !



Autres Informations

Cette « Fiche Produit » complète les notices d'instructions mais ne les remplace EN AUCUN CAS. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état des connaissances de la SARL Groupe LAS, relatives au produit concerné. Ces renseignements sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes et législations en vigueur concernant le produit. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des informations mentionnées a simplement pour but d'aider l'utilisateur à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit.

Toutes informations communiquées dans cette « Fiche Produit » sont uniquement à titre indicatif et informatif. Cette fiche produit ne remplace, EN AUCUN CAS, la notice d'instruction et d'utilisation du produit. La SARL GROUPE LAS, dénommé le vendeur, ne pourra être inquiété ou tenu responsable d'une quelconque manière, directe ou indirecte, à propos des causes, des conséquences, des erreurs, des omissions et/ou des informations erronées présentes dans cette « Fiche Produit ». Le vendeur se dégage, de plein droit, de sa responsabilité concernant les informations indiquées dans cette fiche produit.

La responsabilité résultant de la vente de ce produit ne pourra en aucun cas excéder la valeur de remplacement de celui-ci. Le vendeur ne pourra être inquiété d'une quelconque manière, directe ou indirecte à propos des causes et/ou conséquences, pertes et/ou dommages résultants d'une défaillance du produit.

Ce produit est un complément de sécurité mais ne peut, EN AUCUN CAS, se substituer à d'autres mesures de prévention et/ou de protection, ni négliger les gestes et les attitudes de prudence, ni remplacer une assurance.

Le vendeur ne pourra être impliqué, directement ou indirectement, pour blessures, dommages corporels ou de propriétés, ou tous autres incidents ou accidents conséquents ou subséquents dommages résultant d'un incendie, d'une mauvaise installation, d'une mauvaise utilisation, d'un mauvais entretien, d'une mauvaise conservation ou d'une explosion.

La SARL Groupe LAS souhaite attirer l'attention des utilisateurs sur le fait qu'elle n'est pas à l'origine de la fabrication, de la conception, de la mise en service et de l'assemblage des produits qu'elle commercialise. Les coordonnées des fabricants et des importateurs des produits commercialisés par la SARL Groupe LAS sont disponible sur simple demande écrite à : Groupe LAS – 6, rue Valery Larbaud 75013 Paris.